2022

Collecte des matières recyclables et des ordures

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'ABC DES COLLECTES

- Les collectes ont lieu entre 7 h et 18 h.
- Le dépôt des bacs en bordure de rue à partir de 18 h la veille de la collecte jusqu'à 7 h le matin de la collecte.
- Le retrait des bacs la même journée (idéalement).
- Lors de la collecte des matières recyclables, seul le contenu du bac est ramassé.
- Vos bacs n'ont pas été vidés? Contactez notre Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 454-4502 poste 103.

POSITIONNEMENT DES BACS

- Les bacs doivent être placés à une distance d'au moins 3 pieds de tout obstacle (auto, poteau, muret, etc.).
- Les bacs doivent être déposés dans l'entrée privée (et non dans la rue), les roues et les poignées orientées vers la maison.
- Les bacs ne doivent pas nuire à la circulation ni aux opérations de déneigement. Ils ne doivent pas non plus empiéter sur une piste cyclable ni sur le trottoir.

	RECYCLAGE	DÉCHET
JOUR DE COLLECTE	LUNDI	MERCREDI
MATIÈRES ACCEPTÉES	La majorité des matières acceptées répondent aux deux conditions suivantes : ▪ C'est un contenant, un emballage ou un imprimé. ▪ C'est fait en papier, en carton, en verre, en plastique ou en métal.	Les matières non recyclables, non valorisables, sans danger et en fin de vie utile.

L'ÉCOCENTRE DE SAINT-RÉMI

Réouverture le 6 avril 2022

La municipalité de Saint-Michel a conclu une entente avec la ville de Saint-Rémi pour donner accès aux citoyens à l'Écocentre de St-Rémi, situé au 284, rue de l'Église à St-Rémi (450 454-3993).

Conditions d'accès

Le résident de Saint-Michel doit présenter une pièce d'identité avec photographie ainsi qu'une preuve de résidence. Seuls les véhicules de promenade (tourisme) tels que voiture, véhicule utilitaire sport ou camionnette incluant une remorque standard (maximum un (1) essieu sont acceptés. Les remorques basculantes, électriques ou hydrauliques sont interdites.

Pour connaître la liste des matériaux acceptés et les heures d'ouverture, consultez notre site Web à l'adresse suivante : Écocentre - Municipalité Saint Michel (municipalite-saint-michel.ca)

ÇA VA où?

L'application mobile ça va où? De Recyc-Québec est un outil de recherche pour connaître comment et où se départir de nos produits en fin de vie utile. Pour en connaître davantage, consultez le site

App mobile Ca va où | RECYC-QUÉBEC (gouv.qc.ca)

Cette application est disponible en français et en anglais et est compatible avec les tablettes numériques.

SAINT-MICHEL
Vivre avec passion